



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2678
29 novembre 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Le 5 décembre

Tous en grève et

en manifestation!



PHOTO THÉQUE ROUGE/MARTIN NODA

Colombie
La population
manifeste

Page 8

Justice
L'État couvre les
violences policières

Page 6

Mali
Morts pour
l'impérialisme

Page 16

LEUR SOCIÉTÉ

5 décembre: les craintes de Macron et du gouvernement 3

Les travailleurs doivent diriger eux-mêmes leurs luttes 3

Macron aux jeunes: acceptez et taisez-vous 4

La gauche et les retraites: la mémoire courte 4

5 décembre: le RN toujours avec le patronat 4

La grève: un droit dont il faut se servir 5

Non à la réglementation du droit de grève 5

Violences sexistes: quelques mesures, peu de moyens 5

Violences policières: encore un manifestant mutilé 6

L'État protège ses troupes 6

Prisons: détenus laissés à l'abandon 6

Inondations: les causes naturelles et les autres 7

Restos du cœur: de plus en plus de jeunes en situation précaire 7

Dunkerque: succès de la gratuité des bus 7

Mois sans alcool: la pression des patrons fait sauter le bouchon 7

Marseille: les enseignants des CFA ne se laissent pas intimider 11

Pas d'école neuve pour les enfants du quartier Ruffi 11

Intérim: toujours en hausse 11

Commerce en ligne: le monde merveilleux d'Amazon 16

WeWork: la baudruche se dégonfle 16

ENTREPRISES

WN-Whirlpool - Amiens: Macron froidement accueilli 12

Guadeloupe: nouvelle revendication contre un patron revanchard 12

Uber: chauffeurs en grève 12

Dans nos bulletins d'entreprise 12

Hôpitaux: du 14 novembre... au 5 décembre 13

Lyon: manipulateurs radio mobilisés 13

Safran - Villaroche: un débrayage en vue du 5 14

Radio France: en grève contre les suppressions d'emplois 14

La Poste - PIC Rennes: les postiers de nouveau en grève 14

Photonis - Brive: opération financière aux dépens des travailleurs 14

SNCF: les cheminots des technicentres lyonnais mobilisés 15

RATP: la pression monte pour le 5 décembre 15

DANS LE MONDE

Algérie: rejet de l'élection présidentielle 8

Colombie: manifestations massives contre la droite au pouvoir 8

Iran: le mécontentement explose contre le régime 9

Grèce: des prisons pour les migrants 9

Mali: morts pour les intérêts impérialistes 16

IL Y A 50 ANS

Italie: 1969, «l'automne chaud» de la classe ouvrière 10

Le 5 décembre, tous en grève et en manifestation!

Ouvriers, employés, techniciens, infirmières et aides-soignantes, cheminots, conducteurs de bus ou de métro, enseignants... la grève du jeudi 5 décembre doit être notre affaire à tous.

Quoi que l'on pense des confédérations syndicales et de leurs calculs divers et variés, il faut y aller. Nous n'avons que trop attendu pour réagir et nous opposer aux reculs imposés par le gouvernement ou le grand patronat. Le 5 décembre nous offre la possibilité de dire «Ça suffit». Profitons-en!

Macron veut faire passer cette journée pour une grève corporatiste des salariés des régimes spéciaux. Que le 5 décembre se limite à une grève des transports l'arrangerait bien! Diviser pour régner est un grand classique des dirigeants. Ne tombons pas dans ce piège! Ne restons pas spectateurs de ce bras de fer qui nous concerne tous.

Macron l'a expliqué la semaine dernière: en plus de passer à un système de retraite par points, il prépare des mesures d'économies pour résorber le futur déficit des retraites. Cela signifie de nouvelles règles, avec un autre système de décote ou d'âge pivot, qui forceront chacun à travailler plus longtemps.

À 62 ans, nous aurions le choix – si on peut parler de choix – de partir avec une retraite partielle ou de continuer de travailler. Et encore faudra-t-il avoir la chance de ne pas avoir été licencié, parce qu'aujourd'hui plus d'un travailleur sur deux qui a plus de 55 ans est au chômage ou en invalidité!

Le gouvernement parle de justice, parce que le mode de calcul des retraites deviendrait universel. Mais si nous le laissons faire, ce sera l'égalité dans la misère. Exactement comme il vient de faire pour les chômeurs, en réduisant brutalement leurs droits et leurs allocations!

La seule justice, s'il peut y en avoir une dans cette société de classes, ce serait que le gouvernement puise dans les bénéfices du grand patronat. Ce serait qu'il impose à ceux qui s'enrichissent et prospèrent sur le dos du monde ouvrier de financer les retraites comme le chômage.

Nous, travailleurs, nous avons fait assez de sacrifices. Cela fait des années que nous supportons des salaires bloqués. Des années que nous subissons les suppressions de postes et l'augmentation de la charge de travail. Des années que la pression à la productivité, à la flexibilité,

à la mobilité nous étouffe et rend notre travail infernal.

Quand Macron a rencontré les licenciés de Whirlpool la semaine dernière, il leur a reproché de ressasser et de ne pas regarder vers l'avenir. Vers quel avenir veut-il que nous regardions? Celui où nos enfants vivront plus mal que nous? Celui de la précarité totale, du travail à la tâche et des journées à rallonge?

Et tout ça pour quoi? Pour que les cours boursiers augmentent jusqu'à ce que l'édifice financier s'effondre à nouveau? Pour que la fortune du patron du luxe Bernard Arnault passe de 100 milliards de dollars aujourd'hui à 200 milliards demain?

Cela, c'est l'avenir que nous préparent Macron et ses amis de la bourgeoisie. Tous ceux qui ne veulent pas d'un tel avenir doivent réagir.

À force de tirer sur la corde, elle finit par casser. C'est vrai dans les hôpitaux, à la SNCF, à la RATP, dans l'éducation, mais c'est vrai aussi dans nombre d'entreprises privées. Eh bien, cette colère doit s'exprimer!

Les sacrifices doivent changer de camp et la mobilisation du 5 décembre peut amorcer une contre-offensive du monde du travail.

Après avoir joué l'apaisement, Macron joue les matamores en disant qu'il fera sa réforme coûte que coûte. Mais il n'y a pas de pouvoir fort. Tout est une question de rapport de force. Celui-ci peut s'inverser si nous, travailleurs, reprenons confiance dans notre force collective.

La multiplication des mobilisations de ces dernières semaines et la crainte que la contestation se généralise le 5 ont mis le gouvernement sous pression. Cela l'a conduit à lâcher un tout petit peu de lest pour les hôpitaux. Avec une pression de l'ensemble du monde du travail, Macron, comme Juppé en 1995, serait forcé de reculer.

Tout ne se jouera pas en une seule journée. Mais il faut un début à tout. C'est la réussite de cette journée qui donnera l'élan nécessaire à ceux qui se posent le problème de poursuivre la grève.

Alors, lançons-nous dans le combat. Ensemble, le 5 décembre, tous en grève et en manifestation! Montrons au gouvernement et au grand patronat que nous n'acceptons plus de nous faire marcher dessus.



5 décembre : les craintes de Macron et du gouvernement

« Je ne peux pas répondre à des demandes catégorielles en pénalisant le reste de la société », a asséné Macron en visite à Amiens, à deux semaines des grèves et manifestations du 5 décembre.

Cette tentative de minimiser le refus de la nouvelle vague d'attaques antiouvrières, cristallisée autour de la réforme des retraites, est grossière. La mobilisation, qui s'annonce importante, serait selon lui celle de grandes entreprises de transport, donc focalisée contre la fin des régimes spéciaux. Donner satisfaction aux cheminots, aux salariés de la RATP, « en pénalisant le reste de la société » ? Vous n'y pensez pas ! a insisté Macron devant tous les micros, en mentant comme un arracheur de dents sur le contenu de la réforme des retraites. Air connu : le patronat, qui souhaite ardemment cette attaque, et le gouvernement tentent de faire passer les travailleurs du rail et du

volant pour des privilégiés, alors qu'ils défendent simplement leurs droits et, les premiers, ont montré qu'on pouvait, qu'on devait riposter collectivement.

Faussement naïf mais authentiquement méprisant, le président des riches a fait mine de s'étonner d'une « mobilisation massive contre une réforme dont on ne connaît pas les termes exacts ». Or son « engagement pris devant les Français », comme il dit, se traduit clairement depuis près de deux ans et demi par des milliards versés aux groupes du CAC 40, par un enrichissement des riches à coup de CICE et autres reversements, et un appauvrissement des salariés, des travailleurs retraités, pensionnés ou sans-emploi. Chacun sait donc, pour

l'avoir déjà expérimenté, ce que valent les réformes gouvernementales, dictées qu'elles sont par les intérêts des capitalistes qui tirent les ficelles.

Aux tentatives de division d'un mouvement de colère ouvrière qu'il sent venir, à la ridicule méthode Coué des « nouvelles positives » qui seraient à opposer à un « pays trop négatif sur lui-même », Macron a ajouté la menace. Il menace de façon à peine voilée les organisations syndicales « qui essaient de jouer avec les peurs », « prennent des responsabilités au regard de la démocratie », et menace les manifestants, avertis « qu'il n'y a pas de liberté de casser », ce qui sous-entend que les forces de répression, une fois encore, pourront frapper, gazer, éborgner.

Macron, son gouvernement, et avec eux le



patronat, veulent donner une impression de fermeté, mais ils craignent les travailleurs et leurs réactions de plus en plus fréquentes.

Ils craignent une mobilisation massive ? Il faut confirmer leurs craintes, le 5 décembre et après.

Viviane Lafont

Les travailleurs doivent diriger eux-mêmes leurs luttes

Lundi 25 et mardi 26 novembre, les dirigeants des principales centrales syndicales ont été reçus à Matignon. À une semaine de la journée de grève interprofessionnelle du 5 décembre, le gouvernement cherche à fissurer le front syndical qui s'est constitué contre son projet de réforme des retraites. Avec peu de succès pour le moment.

Au contraire, le nombre d'organisations appelant à participer au 5 décembre s'est encore accru, avec notamment le ralliement de la CFE-CGC. Même des syndicats de police, dont Alliance et l'UNSA, ont menacé de se joindre au mouvement, si le ministère de l'Intérieur « ne répond pas à leurs attentes ».

La CFDT-Cheminots s'est finalement décidée jeudi

21 novembre à déposer elle aussi un préavis de grève reconductible à partir du 5 décembre. Mais Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, a tenu à préciser que cela ne constituait pas un appel à faire grève : « Non, les militants CFDT-Cheminots ne seront pas forcément dans la rue, a-t-il déclaré dimanche 24 novembre, ils ont déposé un préavis pour dire au gouvernement :

maintenant, est-ce qu'on peut discuter ? »

De son côté en revanche, la CGT se dit clairement opposée à la réforme du gouvernement. Interviewé dimanche 24 novembre, Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, a déclaré : « Nous appelons à reconduire le mouvement après le 5 décembre et ce sont les salariés, dans des assemblées générales, qui décideront s'ils veulent la reconduire, ou pas. Nous, nous appelons à ce que cette mobilisation puisse durer (...) jusqu'à ce que le gouvernement retire son mauvais projet. » Et de conclure : « Il faut qu'il y ait partout dans le pays des grèves massives. »

Un tel discours est assez récent dans la bouche de Martinez. Pendant des semaines, il s'est contenté d'appeler le 5 décembre à une journée d'action classique. La combativité qui s'est manifestée à la RATP le 13 septembre et à la SNCF, avec des mouvements partis de la base, ainsi que la montée du mécontentement parmi les travailleurs l'ont conduit à durcir son discours. Les dirigeants de la CGT ne veulent pas prendre le risque d'être dépassés par le mouvement de protestation. Aussi placent-ils leurs dagues loin en avant de celui-ci.

Les travailleurs ne pourront faire reculer le gouvernement qu'en faisant grève massivement et avec détermination. C'est la seule façon de se faire craindre du grand patronat. Mais contribuer à développer et à organiser un tel mouvement n'entre pas du tout dans les intentions des dirigeants syndicaux. Au contraire, les attitudes de Martinez et Berger traduisent, chacune à sa manière, la préoccupation des bureaucraties syndicales de rester en situation de contrôler les mobilisations des travailleurs, non pour les renforcer, mais pour pouvoir décider elles-mêmes quand et comment y mettre fin. C'est ce rôle de pompier capable d'éteindre les incendies sociaux qui

justifie leur existence aux yeux de la bourgeoisie et de ses représentants politiques.

Bien des travailleurs se méfient aujourd'hui des directions syndicales, conscients, dans une certaine mesure, du fait qu'elles ne représentent pas leurs intérêts. C'est une méfiance justifiée, d'autant plus que la journée du 5 décembre est susceptible, et c'est souhaitable, de déboucher sur des mouvements de plus longue durée. Face à ceux-ci, toutes les manœuvres de division des bureaucraties syndicales pourront se déployer, et les travailleurs doivent se donner les moyens d'y faire face. Pour cela ils devront contrôler leurs mouvements, non seulement en en décidant à travers leurs assemblées générales, mais en élisant des comités de grève, constitués de délégués soumis au contrôle de ces assemblées, révocables à tout moment et qui seront chargés d'exécuter les décisions prises.

Se donner ainsi les moyens de mettre en œuvre une démocratie ouvrière réelle et vivante est la seule façon de permettre à la mobilisation d'aller le plus loin possible, sans autre limite que celle que les travailleurs eux-mêmes lui fixeront.

Marc Rémy



Assemblée au technicentre de Villeneuve.

Macron aux jeunes : acceptez et taisez-vous!

Le 21 novembre, en visite d'autopromotion à Amiens, et à deux semaines du 5 décembre, Macron s'est adressé aux étudiants.

Il s'inquiète d'une éventuelle mobilisation de leur part, après l'immolation par le feu d'Anas K., cet étudiant lyonnais qui, par son geste désespéré, avait voulu dénoncer l'augmentation de la précarité chez les étudiants.

Il a donc voulu se montrer rassurant, empathique, afin de mieux désamorcer un possible mouvement. Sans honte, il s'est même payé le luxe d'évoquer Anas K., dont « *le geste nous rappelle [...] les difficultés de la vie étudiante [...] pour se loger, se chauffer, parfois se nourrir* ». Mais après les larmes de crocodile, il a très vite distribué des leçons de morale aux étudiants venus

l'écouter, leur enjoignant de « comparer la France aux autres pays », et donc de cesser de se plaindre.

C'est pourtant la politique de son gouvernement, après celle de ses prédécesseurs, qui aggrave considérablement les conditions de vie des classes populaires et, partant, de leurs enfants. Pour ceux-ci, même avec de bons résultats scolaires, faire des études reste toujours plus compliqué. Il leur est notamment plus difficile de se loger, de se vêtir ou de se nourrir convenablement, faute de moyens suffisants. Un étudiant sur deux doit aujourd'hui travailler pour payer ses études. Les

bourses, pour ceux et celles qui peuvent les obtenir, sont non seulement insuffisantes pour vivre, mais peuvent très vite disparaître, en cas d'échec aux examens ou d'absence, ou encore si les parents voient leurs revenus augmenter, et donc dépasser, même d'un petit peu, le plafond permettant d'y avoir droit. La pauvreté s'est aggravée parmi l'ensemble des classes populaires, et touche donc aussi les étudiants qui en sont issus.

Quant à tous les nombreux jeunes qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas poursuivi des études, ils sont condamnés encore plus tôt au chômage, à l'intérim et aux emplois précaires, parfois après une formation en lycée professionnel ou un



IP3/PRESS MAXPPP ROLLAND QUADRINI

apprentissage, et souvent sans même cela.

Le gouvernement, après bien d'autres, aggrave la situation en distribuant aux capitalistes les milliards pris sur les services utiles à la population et en les aidant à accroître l'exploitation du monde du travail,

des jeunes comme de leurs parents.

Macron était venu prêcher la résignation aux jeunes mais, en se montrant aussi arrogant, il risque bien de renforcer la colère de ceux qui n'acceptent pas l'avenir auquel on les voue.

Jacques Le Gall

La gauche et les retraites : la mémoire courte

À l'approche de la journée du 5 décembre, et alors qu'elle promet d'être massive, les confettis de la gauche tentent de se rappeler au bon souvenir de l'électorat populaire. Le PCF a même proposé un rendez vous le 11 décembre pour reconstituer l'union de la gauche en vue de défendre les retraites, voire plus si affinités électorales.

Les écologistes, la France insoumise de Mélenchon et jusqu'au Parti socialiste ont déjà promis d'être là. Olivier Faure, le premier secrétaire du PS, vient même de déclarer qu'il n'y a « *qu'un seul régime spécial à abolir : celui des grandes fortunes* ». De quoi faire trembler les milliardaires !

Il suffisait pourtant d'écouter sur France Info le 26 novembre les déclarations de Jean-Marc Ayrault pour juger de celles de ses successeurs. L'ancien

Premier ministre socialiste de Hollande rappelait qu'il avait réussi à faire passer sans vagues sa réforme des retraites. Il s'agissait alors d'un passage progressif et toujours en cours de 41,5 à 43 annuités et d'une augmentation des cotisations. Cette réforme était alors qualifiée par la CGT elle-même de pire coup contre les retraites, sans que cela soit suivi d'effet. À l'époque les députés du PCF avaient certes voté contre, mais les écologistes et la prétendue gauche du

PS s'étaient contentés de s'abstenir.

Il faut aussi se souvenir du fait que, lors de ses passages au pouvoir, la gauche n'est jamais revenue sur les mauvais coups portés précédemment par la droite. Les partis qui l'ont portée au pouvoir et soutenue de leur vote, voire lui ont fourni des ministres, n'ont jamais exigé quoi que ce soit sur ce plan. On peut donc prévoir avec une certitude absolue que, si la gauche, quelle qu'en soit la forme, revient aux affaires, elle conservera tout ce qu'elle prétend combattre aujourd'hui.

Les coups portés par Macron sont les plus sévères, parce qu'ils sont les plus récents et s'ajoutent à la longue série d'attaques contre les retraites coproduites par



l'ensemble des partis de gouvernement. On dit que c'est la dernière dent arrachée qui fait le plus souffrir. Mais

ce n'est pas une raison pour croire sur parole les arracheurs de dents précédents.

Paul Galois

5 décembre : le RN toujours avec le patronat

Marine Le Pen a déclaré qu'elle soutient sans réserve les manifestations du 5 décembre contre l'attaque sur les retraites et que, dans celles-ci, « il y aura sûrement des responsables du Rassemblement national (RN) ».

Il n'en a pas fallu plus pour que certains médias disent que le RN avait changé et appelait à rejoindre la contestation sociale.

Il ne faut pas s'y tromper ! Pour bien se démarquer des travailleurs qui veulent lutter avec leurs armes de classe, Le Pen s'est en effet empressée de dire que le projet de

réquisition des grévistes avancé par le sénateur de droite Bruno Retailleau, sous prétexte de créer un « droit aux transports publics garanti », n'était pas « quelque chose de honteux ». Dans le même temps, un des ténors du RN, Louis Alliot, s'est clairement prononcé contre les grèves et les manifestations.

Cela n'est contradictoire qu'en apparence. Le RN est un parti fondamentalement antiouvrier, hostile aux grèves, aux organisations ouvrières et aux travailleurs qui relèvent la tête.

Pour arriver au pouvoir, le RN fait mine de s'apitoyer sur le sort des classes populaires, pour gagner leurs suffrages. Conscient de la popularité croissante de la grève du 5 décembre dans le monde ouvrier, il estime utile de ne pas trop s'en démarquer et de critiquer Macron, en proposant même

la retraite à 60 ans, alors que son programme a été longtemps de la porter à 65 ans.

Mais, en même temps, le RN doit montrer patte blanche aux capitalistes, dans l'objectif de parvenir un jour à gérer leurs affaires. Sur les retraites, il focalise ses attaques sur Macron, qu'il accuse de ne pas créer d'emplois, qui alimenteraient pourtant le budget des caisses de retraite. Mais jamais il ne s'attaque au grand patronat, qui est pourtant le principal responsable du chômage. Au contraire, le RN

avance l'idée de créer des zones franches, c'est-à-dire des zones où les patrons profitent encore plus d'exonérations de cotisations sociales. Pour le Pen et le RN, les profits sont sacro-saints et c'est pourquoi ils restent toujours férocelement hostiles aux augmentations du smic et des salaires.

Le RN n'a pas exercé le pouvoir mais, dans les exercices de l'illusion électorale et du grand écart politique, il ne craint personne.

Arnaud Louvet

La grève : un droit dont il faut se servir

Bruno Retailleau, sénateur Les Républicains, a déclaré qu'il voulait déposer un projet de loi restreignant le droit de grève dans les services publics. « Je propose un droit nouveau pour les usagers du service public de transports qui consiste à définir un vrai service minimum garanti, a-t-il déclaré. Il n'est pas question que le droit de grève consiste à prendre tout un pays et une économie en otages. »

Comme à tous les politiciens de son espèce, le droit de grève (accordé aux travailleurs en 1864, il y a donc 155 ans !) lui donne des boutons, et d'autant plus si la mobilisation promet d'être large, plusieurs catégories de travailleurs ayant déjà annoncé leur volonté de cesser le travail le

5 décembre. Un Retailleau ne pouvait manquer cette occasion de se poser en défenseur des usagers « otages des grévistes ».

Le droit de grève est inscrit dans la Constitution. D'après les textes officiels, tout salarié d'une entreprise peut l'utiliser lorsque l'appel à la grève

est lancé, avec dépôt de revendications professionnelles, soit au niveau national par des syndicats, soit lorsque, sur une entreprise, il y a un arrêt collectif de salariés.

Naturellement, ce n'est pas seulement une question légale. Bien des patrons font tout pour limiter l'exercice de ce droit par les travailleurs, sans reculer devant la menace. Dans de nombreux secteurs, les administrations cherchent de même à le limiter par des réglementations. L'imposer devient alors une question de rapport de force entre



CGT/FRANCE



travailleurs et patrons.

Et lorsque la colère explose, comme en Mai 68, aucune loi ou limite du droit

de grève ne peut empêcher les travailleurs de l'exercer massivement.

Marianne Lamiral

Non à la réglementation du droit de grève !

La Direction de l'information légale et administrative, sous l'autorité du Premier ministre, précise : « Une convention ou accord collectif ne peut pas limiter ou réglementer le droit de grève. »

Pourtant, dans plusieurs services publics, il est limité par la loi afin d'assurer un service minimum, ne serait-ce que pour assurer la sécurité. Cela concerne des salariés du nucléaire, des hôpitaux, de la navigation

aérienne et de l'audiovisuel public. Une loi, votée en 2007 sous la présidence de Sarkozy, qui voulait élargir aux transports terrestres les limitations au droit de grève, avait contraint les organisations syndicales

à déposer un préavis cinq jours avant la grève, les salariés, quant à eux, devant se déclarer grévistes 48 heures à l'avance. Cette loi n'a toutefois pas réussi à imposer un service minimum dans les transports en commun, et elle ne permet pas de réquisitionner des salariés grévistes. De toute façon, lorsqu'une grève est massivement suivie, le service

est quasiment impossible à assurer.

Dans les entreprises privées, toujours selon les textes officiels, « un mouvement de grève peut être déclenché à tout moment, sans préavis, et le salarié gréviste n'est pas tenu d'informer son employeur de son intention d'exercer son droit de grève ». Pour cela, il faut au moins être deux dans une

entreprise, sauf en cas d'un appel général, auquel tout travailleur du secteur a le droit de répondre. Légalement, rien n'empêche donc les travailleurs du privé de venir grossir le nombre de grévistes et de manifestants le 5 janvier, y compris en prenant leur décision le jour même.

M.L.

Violences sexistes : quelques mesures, peu de moyens

Les manifestations contre les violences faites aux femmes ont rassemblé 150 000 personnes dans toute la France, samedi 23 novembre.

Reflète d'un large consensus pour dénoncer notamment le fait que tous les deux jours une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-compagnon, ce succès a d'autant plus souligné le manque de moyens alloués aux mesures que le gouvernement vient d'annoncer en conclusion du Grenelle sur les violences conjugales.

Édouard Philippe n'a certes pas mâché ses mots. Il a fustigé des décennies d'aveuglement, de déni, de silences coupables, de sous-estimation systématique d'actes très graves, de faillite collective des pouvoirs publics.

Faire étalage de sa compassion, voire battre sa coulpe, les gouvernants savent le faire : cela ne coûte rien et cela peut aider à redorer un blason bien terni. Mais lorsqu'il a fallu passer aux actes censés répondre à ce que le Premier ministre venait de décrire, on a eu droit à un numéro bon marché de politicien brassant de la mousse.

Quelques mesures ont été annoncées : la mise

en place 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du 3919, la ligne dédiée aux femmes victimes de violences ; celle du bracelet anti-rapprochement ; l'ouverture de mille places d'accueil, même si c'est peu, pour les femmes battues. Est prévu aussi un examen approfondi de personnalité des conjoints violents, pour évaluer leur dangerosité, mais à titre expérimental et dans la seule cour d'appel de Paris. On mettra plus d'intervenants sociaux dans les commissariats, mais au compte-gouttes (80 postes créés d'ici 2021), et ce serait une « révolution » de les doter d'une grille unique d'évaluation du danger... qui existe déjà, soulignent des syndicalistes de la police.

Car Édouard Philippe et Marlène Schiappa s'y entendent à présenter comme nouvelles des dispositions anciennes, telle la formation obligatoire à l'égalité des enseignants ou le document unique de signalisation pour les établissements scolaires.

Même chose pour les



SERGE DIGNAZIO

financements. « Un milliard, pas des bobards », a-t-on entendu dans les manifestations du 23 novembre. Le chef du gouvernement n'a pas lésiné sur les bobards, à défaut du milliard réclamé. « Les financements sont là », a-t-il osé, prétendant mettre 1,1 milliard sur la table. En fait, plus des trois quarts de cette somme sont déjà affectés à d'autres dépenses.

Une fois écartés les fausses nouveautés et les bobards, il reste 360 millions. Soit une hausse de 5% sur un an. Choquant et révélateur de cette esbroufe est le nombre des fonctionnaires

chargés de la politique d'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences sexistes. Ils sont 179 en équivalent temps plein. C'est bien peu. Mais l'an prochain, on n'en prévoit que 161 ! C'est là l'électrochoc dont Philippe se gargarise.

Certes, même un milliard ne suffirait pas à mettre un terme à la violence faite aux femmes, qui n'est qu'un des sous-produits barbares d'une société elle-même foncièrement barbare. Car la société capitaliste ne saurait fonctionner sans l'injustice, l'oppression sous toutes ses formes, la violence, dont

celles faites aux femmes, et l'exploitation des classes travailleuses. Toutes ces tares effroyables, indignes de l'humanité, ne pourront disparaître qu'avec le renversement de ce système.

Même dans le cadre de celui-ci, pourtant, l'État aurait les moyens d'organiser l'écoute, de donner une aide concrète aux femmes voulant échapper à un enfer domestique, de faire qu'elles se sentent sécurisées, entourées, aidées par la société. Force est de constater qu'il ne le fait que de façon très limitée.

Pierre Laffitte

Violences policières : encore un manifestant mutilé

Lors de la manifestation des gilets jaunes à Paris samedi 16 novembre, l'un d'entre eux a été grièvement blessé par un tir tendu de grenade lacrymogène. Immédiatement transporté aux Urgences puis opéré, il a perdu l'usage de son œil.

La vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux met clairement en évidence la violence gratuite de la police. Ce manifestant parlait tranquillement place d'Italie avec un secouriste bénévole, à l'écart de tout affrontement, quand la grenade l'a frappé. Cet intérimaire dans l'industrie automobile, père de quatre enfants, paye ainsi, après bien d'autres, la brutalité des forces de répression. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Valenciennes, où il habite, pour le soutenir et réclamer justice avec lui.

Depuis le début du mouvement il y a un an, au moins 2 500 manifestants ont été blessés, dont 24 ont été éborgnés et cinq ont eu la main arrachée. Il ne s'agit pas de simples bavures,

comme voudrait le faire croire le ministre de l'Intérieur, qui comme d'habitude espère se dédouaner en annonçant qu'il a saisi l'IGPN.

Si les policiers blessent et mutilent, c'est parce qu'ils sont encouragés par leur ministre lui-même et par le préfet de police à faire preuve d'une brutalité sans limite. Dès le début du mouvement, Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur, s'est

employé à stigmatiser les manifestants. Au lendemain de la manifestation du 16 novembre il déclarait encore : « *Ceux qui restent aujourd'hui, ce sont des gens qui n'ont comme seul moteur que la colère, la haine et la volonté d'en découdre.* » Et il ajoutait : « *On n'a pas vu des méchants flics agresser de gentils manifestants. On a vu des barbares.* »

La terrible blessure infligée à un manifestant qui ne les menaçait en rien suffit à prouver que les barbares, ce sont les policiers et le ministre qui les lâche sur les manifestants.

Daniel Mescla



Vidéo du moment où la grenade atteint l'œil de Manuel.

L'État protège ses troupes

D'après les chiffres du ministère de l'Intérieur, seuls trois policiers ont été poursuivis en justice depuis le début du mouvement des gilets jaunes.

Alors que les manifestations avaient été marquées par la violence déployée par la police, seules 372 enquêtes visant des policiers ont été ouvertes. Celles-ci, confiées à l'IGPN, la police des polices, ont abouti à... trois renvois devant un tribunal correctionnel. Et encore, les faits reprochés aux trois prévenus restent minimes par rapport aux blessures infligées lors des manifestations : l'un est jugé pour avoir jeté un pavé, un autre pour une gifle et

le troisième pour des « violences légères ». L'IGPN a classé sans suite plus d'une centaine d'affaires, et carrément laissé les autres aux oubliettes. Aujourd'hui, si certaines restent ouvertes, aucune mise en examen n'a été prononcée, même quand les violences sont prouvées : un policier filmé pendant qu'il assénait des coups de matraque sur la tête d'un manifestant a ainsi vu toute poursuite à son encontre abandonnée pour « absence d'infraction ».

Pour faire peur aux manifestants et décourager ceux qui pouvaient être tentés de les rejoindre, le gouvernement avait donné à la police l'ordre de cogner, et de cogner fort. C'était un choix délibéré et assumé même devant les caméras de télévision. La loi étant bien faite, les plaintes déposées ensuite par des manifestants blessés ont été confiées à l'IGPN, dépendant du ministère de l'Intérieur, donc dudit gouvernement. Quant à la justice, elle dépend du ministre du même nom. Autant dire qu'il y a peu de risques qu'un policier ayant participé aux violences soit poursuivi, et encore moins condamné, même si par hasard il se retrouve devant un tribunal.

Les participants aux manifestations des gilets jaunes avaient déjà fait l'expérience que l'État et sa police non seulement ne se trouvaient pas du côté de la population, mais au contraire étaient prêts à tout pour défendre l'ordre des riches. Aujourd'hui, ils persistent et signent.

Jacques Le Gall

Prisons : détenus laissés à l'abandon

La contrôleuse des lieux de privation de liberté, Adeline Hazan, vient de publier au *Journal officiel* un rapport qui dénonce l'abandon généralisé des prisonniers souffrant de problèmes psychiatriques.

Leur sort n'intéresse absolument pas les autorités, qui n'ont pas commandé d'études épidémiologiques sur la santé mentale en prison depuis douze ans. Autant qu'on le sache, les trois quart des détenus souffrent de troubles mentaux, dont un quart de pathologies psychotiques graves, qu'ils aient été atteints avant d'être incarcérés ou que la prison ait déclenché ou aggravé ces troubles.

Dans la grande majorité des établissements pénitentiaires visités, la contrôleuse a constaté de nombreuses difficultés pour accéder à des soins psychiatriques : manque de personnel médical, délais importants pour obtenir un rendez-vous avec un psychiatre, etc. L'accès aux soins, déjà compliqué à l'extérieur, est encore plus réduit en prison.

La diminution du nombre de lits en hôpital psychiatrique est une politique constante depuis au moins une vingtaine d'années. Elle a mené bien des malades à la rue, puis en prison. Le rapport constate cette évidence : « *La progression inquiétante du nombre des détenus en maisons d'arrêt ne s'est pas accompagnée d'un développement parallèle des moyens de santé.* » Il ajoute : « *Le personnel pénitentiaire n'est*

pas formé pour appréhender et gérer la maladie mentale. » En effet les hôpitaux, quand ils ont les moyens nécessaires, sont les lieux adaptés aux malades, mais pas les prisons.

Des détenus sont tout de même parfois transportés de l'établissement pénitentiaire à l'hôpital, mais avec contention systématique, c'est-à-dire en camisole de force. Le rapport précise : « *Une telle mesure ne devrait être mise en œuvre que sur prescription médicale et en raison du comportement de l'intéressé, jamais en raison de son statut.* » Mais voilà, ce transport n'est pas assuré par des gardiens, mais par des infirmiers et des aides-soignants inquiets pour leur sécurité et dont le métier n'est pas de transporter des prisonniers...

Sans surprise le rapport conclut : « *Des pathologies lourdes aggravées par l'enfermement et l'isolement, [débochent sur] un risque de suicide accru et la banalisation d'atteintes quotidiennes aux droits fondamentaux, parfois de faible gravité, mais récurrentes.* »

Tout ce que ce rapport vient rappeler est connu. Derrière les discours convenus sur les droits de l'homme, les dirigeants de l'État n'ont que mépris pour ceux qu'ils enferment.

Lucien Déroit

Contre le chômage et la précarité

Comme chaque année, les organisations de chômeurs, le MNCP (Mouvement national des chômeurs et des précaires) et AC (Agir ensemble contre le chômage) organisent samedi 30 novembre une manifestation. Cette année, il est nécessaire de dénoncer la nouvelle convention d'assurance chômage décidée par

le gouvernement, qui durcit encore les conditions pour les chômeurs et les précaires. Il faut souligner les liens entre Medef et gouvernement, coresponsables de cette véritable dislocation sociale.

Lutte ouvrière appelle à se joindre à cette manifestation.

**Manifestation
samedi 30 novembre
à 14 heures**

devant le siège du Medef à Paris
55 avenue Bosquet, métro École-Militaire



L'Assiette au beurre.

Inondations : les causes naturelles et les autres

Une fois de plus, des pluies diluviennes se sont abattues sur le Var et les Alpes-Maritimes, et une fois de plus elles ont entraîné des inondations catastrophiques, des morts, des disparus, des destructions. La télévision a montré des familles sinistrées devant leur maison inondée pour la cinquième fois en dix ans.

Venu sur les lieux, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a expliqué que, dans ces deux départements, les surfaces imperméabilisées ont doublé en quelques années. Le fait que les sols bétonnés n'absorbent plus les eaux pluviales, qui viennent alors grossir les rivières, est en effet l'une des explications des inondations et des catastrophes qu'elles entraînent. Il y en a d'autres, comme la trop faible dimension des évacuations, le mauvais entretien des cours d'eau, la taille des parcelles agricoles, la non-conformité des bâtiments construits en zone inondable et, bien entendu, la plus grande violence des précipitations. Tous ces points, sauf le dernier, et encore, sont du ressort de

l'État, réputé organiser la vie sociale au mieux des intérêts collectifs.

Mais, en fait, c'est le règne du chacun-pour-soi. Chaque détenteur de capitaux construit ce qu'il veut, quasiment où il veut, pourvu que ça rapporte. Le bétonnage est du ressort de l'entreprise privée et de la recherche du profit individuel. Il n'y a aucun plan d'ensemble d'urbanisme, aucun plan à l'échelle géographique, qui est celle des inondations. De plus le gouvernement, loin de donner les moyens légaux et matériels d'anticiper les catastrophes en encadrant la construction, a simplifié et accéléré les affaires des promoteurs.

Pire même, l'État est en train de détruire la part

d'organisation collective utile qu'il assurait : les pompiers, par exemple, sont en grève depuis des semaines contre le sous-effectif, les bas salaires, les menaces sur la retraite, le manque de moyens. Pour l'instant, Castaner ne leur a envoyé que des assignations devant les tribunaux pour fait de grève, tout en les félicitant pour leurs 2000 interventions en quelques jours lors de ces inondations. L'État a réduit drastiquement les moyens alloués aux communes, et donc leurs possibilités de prévenir les catastrophes. Il fait de même pour tous les échelons de collectivités locales et tous les services utiles pour prévenir les inondations, de la météo jusqu'à l'entretien des routes, des égouts et des cours d'eau.

Ce ne sont peut-être pas les possédants qui font pleuvoir, mais ce sont toujours les petites gens qui sont inondés. Et l'État, loin de contrecarrer le phénomène, l'amplifie.

Paul Galois

Restos du cœur : de plus en plus de jeunes en situation précaire

Le 26 novembre, les Restos du cœur ont lancé leur 35^e campagne. Une occasion pour eux de faire connaître le bilan de l'année précédente. Il est édifiant.

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à avoir recours aux Restos. Sur 900 000 bénéficiaires l'an passé, 110 000 avaient entre 18 et 25 ans, dont 24 000 étudiants. Pour ces derniers, on retrouve les causes qui ont conduit récemment un étudiant à s'immoler : l'insuffisance des bourses étudiantes, et des parents qui ne peuvent plus soutenir leurs enfants parce

qu'eux-mêmes sont en difficulté. Quant aux autres jeunes, ce sont souvent des jeunes travailleurs ayant perdu leur emploi et même leur logement.

Comme pour la majorité des bénéficiaires, il leur a fallu avoir le courage de pousser la porte des Restos. Mais ce n'est pas à eux d'avoir honte, mais plutôt à tous ceux, patrons et gouvernants, qui ont laissé se

développer cette situation de pauvreté où 80 % des bénéficiaires n'ont que 513 euros pour vivre, c'est-à-dire la moitié du montant du seuil de pauvreté !

En 2018, 73 000 bénévoles ont servi 133,5 millions de repas à 900 000 personnes, dont 30 000 bébés. Et ces chiffres seront en augmentation cette année.

Tant mieux que cette solidarité existe. Mais le fait que tous, jeunes et moins jeunes, n'aient pas de quoi vivre dignement, rappelle que cette société marche sur la tête.

Jacques Fontenoy



Dunkerque : succès de la gratuité des bus

Le 1^{er} septembre 2018, la communauté urbaine de Dunkerque présidée par Patrice Vergriete (ex-PS, contre lequel LRM ne présentera pas de liste aux prochaines municipales) a instauré la gratuité des bus dans ses 17 communes. Le succès de cette gratuité, après d'autres à Compiègne, Aubagne ou Niort, est évident.

En un an, la fréquentation a augmenté de 65 % en semaine et de 125 % le week-end, soit une moyenne de 85 %. Les usagers n'ont plus rien à payer, la tension générée par la fraude a disparu. Les conducteurs de bus n'ont plus à tenir une caisse et plus de crainte de se faire agresser. Il n'y a plus de caillassage de bus, comme

c'était le cas auparavant. Les incidents ont diminué. De tous les côtés, la gratuité améliore la vie sociale.

Soixante conducteurs ont été embauchés et des bus supplémentaires ont été acquis par la communauté urbaine. Les anciens contrôleurs s'occupent depuis de la bonne marche du réseau.

Certains problèmes ne sont pas réglés. Les conducteurs des lignes cadencées ont des temps de battement entre les voyages plus limités qu'auparavant, d'où plus de fatigue pour eux. Sur une ligne non cadencée très utilisée, les bus sont bondés.

Il reste que la gratuité des transports a fait preuve de son efficacité.

Serge Viard

Mois sans alcool : la pression des patrons fait sauter le bouchon

Suivant l'exemple du mois sans tabac, des associations de lutte contre l'alcoolisme voulaient mettre en place, avec l'appui du gouvernement, un mois sans alcool en janvier.

Jeudi 14 novembre, en déplacement dans la Marne, Macron a rencontré autour d'un déjeuner des représentants du milieu viticole et, à la fin du repas, le président d'un syndicat de vignerons s'est félicité que soit abandonnée l'idée d'un « janvier sec ». La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, s'est empressée de voler au secours du gouvernement, justifiant son recul par le fait qu'une opération de sensibilisation aux dangers de l'alcool serait prévue pour le début de l'année 2020, mais qu'un mois sans alcool « renvoyait chacun à une approche individuelle, comme un défi » ! Didier Guillaume, le ministre de l'Agriculture, a enfoncé le même clou, s'affirmant « très opposé au mois de

janvier sans vin ». « Je préfère la modération toute l'année, que l'interdiction et la prohibition un mois », a-t-il ajouté.

Chaque année, l'alcool est responsable de 41 000 morts, soit 7 % des décès, d'un tiers des accidents mortels de la route, de 50 % des homicides. Ceci sans compter tous les problèmes psychologiques ou sociaux liés à une consommation excessive, qui toucheraient cinq millions de personnes. Mais le gouvernement s'en moque et, comme ses prédécesseurs, il s'aplatit devant les tout-puissants lobbies du vin. Pour Macron et ses ministres, la prévention s'arrête là où commencent les profits des capitalistes vendeurs d'alcool !

M.L.

Algérie : rejet de l'élection présidentielle

LE MATIN D'ALGÉRIE



Un panneau électoral recouvert de portraits de détenus d'opinion.

En Algérie, le mouvement populaire qui entre dans son dixième mois rejette avec force l'élection présidentielle du 12 décembre. Vendredi 22 novembre encore, les rues d'Alger étaient noires d'une foule en colère contre Gaïd Salah et son simulacre électoral, qui vise à pérenniser un système massivement rejeté.

Sous la pression populaire, les partis qui prétendent représenter une alternative ont fait le choix de ne pas se présenter. C'est le cas des principaux partis islamistes tels que le MSP ou le parti El Adala. Les partis regroupés au sein des Forces de l'alternative

démocratique appellent quant à eux au boycott de l'élection. Parmi les cinq candidats en lice, on trouve donc un candidat d'un petit parti islamiste, deux ex-ministres et deux ex-Premiers ministres de Bouteflika, Ali Benflis et Abdelmajid Tebboune.

La colère des manifestants est attisée par un pouvoir qui reste campé sur ses positions et qui affirme dans les médias publics que la campagne se passe bien et que les Algériens attendent ce scrutin avec impatience. Le cynisme des candidats alimente aussi l'écœurement et la colère, ils prétendent tous incarner le mouvement populaire et préparer un changement radical, eux qui sont presque tous des pontes de l'ère Bouteflika. Cette campagne ne passe pas du tout. Neuf mois après la démission de Bouteflika, l'élection à venir d'un de ceux-là est vue comme un cinquième mandat sans Bouteflika!

Le mouvement se poursuit : « Nous demandons la liberté, pas de marche arrière », « Gaïd Salah pas d'élection cette année ! » crient les manifestants. Outre les manifestations du vendredi, des manifestations populaires nocturnes ont eu lieu à Alger et dans d'autres villes. La campagne est émaillée de protestations quotidiennes. Dans toutes les villes où ils

sont de passage, de Tiaret dans le sud du pays à Souk Ahras à l'est, les candidats sont contraints de se déplacer sous escorte policière. Partout leurs réunions sont interrompues, perturbées par des habitants en colère aux cris de « Vous avez mangé le pays, bande de voleurs ! »

De nombreux panneaux électoraux restent vides ou bien sont recouverts des portraits de détenus d'opinion. Les arrestations se sont multipliées à l'encontre des militants et des condamnations lourdes sont prononcées par une justice aux ordres. Cela ne décourage pas les manifestants, et un appel est lancé à occuper massivement Alger le jour du scrutin. L'armée, qui cherche à tout prix une façade civile derrière laquelle s'abriter, n'en a visiblement pas fini avec cette contestation.

Depuis neuf mois, le mouvement populaire a déjoué bien des manœuvres et est allé de rejet en rejet. Il a rejeté le 5^e mandat, puis la prolongation du précédent, puis l'élection présidentielle prévue le

4 juillet, et aujourd'hui celle prévue le 12 décembre.

Les travailleurs et les classes populaires rejettent totalement ce système politique à bout de souffle. Un rejet qui doit les conduire à mettre en avant leurs propres objectifs et à lutter pour les imposer.

Leïla Wahda

Vient de paraître

Algérie : révolte contre le système politique et aspirations sociales

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 18 octobre 2019 - N° 161

Prix 2 €. Envoi contre cinq timbres à 0,88 €. Écrire à Lutte ouvrière - BP 20029 - 93501 Pantin Cedex, en indiquant lisiblement l'adresse du destinataire.



Colombie : manifestations massives contre la droite au pouvoir

Jeudi 21 novembre, après plusieurs autres pays d'Amérique latine, la Colombie a été marquée par une grève générale et d'énormes manifestations dans les grandes villes du pays.

Les syndicats appelaient ce jour-là à la grève nationale contre des mesures antiouvrières du gouvernement de droite d'Ivan Duque, surnommé Uriduque, parce qu'il poursuit la politique de l'ex-président réactionnaire, Alvaro Uribe.

Ces mesures, un prétendu pacte social pour l'emploi, ont été dictées par le patronat. Elles comprennent la baisse des impôts des grandes

entreprises et des multinationales étrangères, et la gestion d'entreprises d'État confiée au privé. Pour ce qui touche directement la population, le salaire minimum des moins de 28 ans est diminué de 25 % et flexible selon les régions; la privatisation totale du système de retraite est prévue, de même qu'une forte hausse des tarifs de l'électricité.

Les syndicats ouvriers ont été rejoints par les partis

d'opposition, les écologistes, les féministes, des organisations étudiantes en lutte depuis des mois pour plus de moyens et contre la précarité, et des organisations de peuples indigènes, victimes de la violence des groupes paramilitaires et de l'État.

Les jours précédant la grève, le gouvernement a fait monter la tension, évoquant un chaos téléguidé de l'étranger. Les frontières ont été fermées; il y a eu des arrestations et des perquisitions; l'armée a été placée en état d'alerte. Ce climat de peur entretenue n'a pas empêché

des manifestations massives à Bogota et dans les autres grandes villes. Même à Medellín, ville tenue par le parti de Duque, la manifestation a été très forte.

À Bogota, où il y a eu plus de 200 000 manifestants, l'intervention violente de la police antiémeute a entraîné des affrontements, ainsi qu'à Cali, faisant trois morts et des centaines de blessés.

Le lendemain, tandis que les directions syndicales appelaient le gouvernement au dialogue, la mobilisation continuait. Le gouvernement a alors décrété un couvre-feu et déployé des troupes dans la capitale. Les manifestants ont répondu par des concerts de casseroles dans tout le pays, y compris sous les fenêtres de Duque.

Si la Colombie, sous la coupe de l'impérialisme américain, est marquée comme le reste de l'Amérique latine par la pauvreté et de fortes inégalités, les manifestations y sont rares. Le pays a surtout subi la guerre civile opposant armée et paramilitaires d'un côté, guérillas FARC et ELN de l'autre. 250 000 personnes y ont perdu la vie, pour les deux tiers à cause des exactions de l'armée et des paramilitaires, qui frappaient ouvriers, paysans et indigènes,

qu'ils soient militants ou pas.

Depuis 2016, les FARC ont rendu les armes mais leur réintégration dans la vie civile butte sur la mauvaise volonté de la droite, qui s'y oppose. Les accords de paix n'ont pas mis fin aux assassinats: deux cents personnes ont été assassinées depuis. Derrière les tueurs, il y a les bénéficiaires: multinationales, groupes miniers, propriétaires fonciers, cartels de la drogue. Ici, des grands propriétaires refusent de rendre des terres volées à des paysans indigènes. Ailleurs, plusieurs jeunes ont été tués par un bombardement de l'armée contre des dissidents des FARC. Cela aussi nourrit la colère des manifestants.

L'opposition de Duque aux accords de paix l'a rendu très impopulaire dans la population. Le pacte pour l'emploi, dans le contexte actuel de mobilisation contre l'austérité dans plusieurs pays voisins, a fait déborder le vase. Ceux qui ont participé aux manifestations en sont très fiers. Les attaques de Duque dénonçant les manifestants « vandales » lui ont été retournées: le terme lui convient bien mieux, ainsi qu'aux possédants qu'il défend!

Antoine Ferrer

EL ESPECTADOR



À Bogota, le 21 novembre.

Iran: le mécontentement explose contre le régime

La réouverture partielle des réseaux Internet, après cinq jours de coupure par le régime, révèle la brutalité de la répression contre la population iranienne, en révolte contre la hausse du prix de l'essence. Amnesty International a recensé 143 morts, quand d'autres sources en évoquent près de 200.

Tirs à balles réelles, snipers sur les toits, tirs depuis des hélicoptères: les pasdaran, gardiens de la révolution islamique, ont utilisé des méthodes de guerre contre la population. Au moins 4000 manifestants ainsi que des dizaines de militants connus pour leur opposition au régime ont été arrêtés. Des blessés n'ont évité l'arrestation que grâce à l'intervention de particuliers qui les ont recueillis et cachés. Des juges spéciaux ont été désignés pour renforcer les tribunaux, qui s'appêtent à prononcer des condamnations à mort.

La brutalité de la répression est à la hauteur des craintes des dirigeants de la République islamique. La révolte a touché des dizaines de villes dans tout le pays, y compris Téhéran, les régions perses comme celles majoritairement arabes ou kurdes, à l'ouest du pays. Des centaines de milliers de personnes se sont révoltées, et non pas « une minorité d'anarchistes manipulés

par les États-Unis ou l'Arabie saoudite », comme le répète le pouvoir, qui tente de mettre en scène des manifestations patriotiques du « vrai peuple ». Si la hausse des prix, ceux du carburant et ceux de tous les produits de première nécessité devenus inaccessibles avec l'embargo américain, a été le déclencheur, les manifestants ont très vite dénoncé le régime lui-même, prenant pour cible ses symboles. Certaines manifestations sont restées pacifiques, comme la paralysie géante de grandes villes par des automobilistes. D'autres se sont transformées en émeutes. Des dizaines de commissariats de police, de banques, de centres commerciaux appartenant aux pasdaran ou à la famille de l'ayatollah Khamenei ont été incendiés.

La révolte en Iran est d'autant plus menaçante pour le régime des mollahs qu'elle entre en résonance avec celle des Irakiens. En Irak, les manifestants dénoncent les parrains iraniens du



EPA/EFE/REX

gouvernement en place à Bagdad. Ils conspuent le général Soleimani, qui commande la force iranienne d'intervention extérieure déployée de l'Irak au Liban en passant par la Syrie. En Iran, les manifestants dénoncent les millions dépensés par le pouvoir pour mener ces mêmes interventions extérieures. Et les manifestants irakiens ont applaudi ceux d'Iran!

En Iran comme en Irak, la révolte des classes populaires victimes de la vie chère, des pénuries, de la pollution massive, de la corruption généralisée, prend pour cible les politiciens à portée de caillou et les régimes en place. Après 40 ans

d'existence, la République islamique d'Iran montre des signes d'usure. Sa base populaire s'est affaiblie. La dénonciation des États-Unis et le nationalisme, utilisés sans limite pour souder les couches pauvres derrière les mollahs, ne suffisent plus à faire oublier la dure vie quotidienne. Mais, au-delà des ayatollahs ou des riches commerçants de Téhéran, les bazaris, les travailleurs d'Iran, comme ceux d'Irak, sont d'abord victimes de la domination du Moyen-Orient par les puissances impérialistes. Pour piller cette région et maintenir leur tutelle, elles ont soutenu les pires dictateurs, Reza

Pahlavi au pouvoir en Iran avant 1979 ou Saddam Hussein en Irak, renversé quand il n'a plus été assez docile. Aujourd'hui, alors que la crise économique fait rage, Trump affame les Iraniens pour tenter de faire plier la République islamique et de la remplacer par un régime à sa solde. Il n'est pas sûr pourtant qu'il aurait à se réjouir de la chute de ce régime, aussi réactionnaire pour les femmes qu'il est féroce avec les travailleurs, car un pouvoir réellement contrôlé par ceux-ci chercherait inévitablement à mettre un terme à la domination impérialiste.

Xavier Lachau

Grèce: des prisons contre les migrants

Après avoir durci la loi sur l'obtention du droit d'asile, le gouvernement grec de droite de Kyriakos Mitsotakis a décidé de remplacer les camps de migrants surpeuplés, dans les îles de l'est de la mer Égée, par des structures fermées où les réfugiés attendront que l'on statue sur leur sort, sans avoir le droit de sortir. Ils seront ensuite soit relocalisés en Grèce soit renvoyés en Turquie.

Il s'agit selon Mitsotakis de mettre fin au laxisme du précédent gouvernement de Tsipras, et d'envoyer un message clair pour dissuader ceux qui savent qu'ils ne pourront pas obtenir l'asile.

Dans trois des cinq îles visées par le projet gouver-

nemental, Lesbos, Samos et Chios, les camps sont particulièrement épouvantables. Ils concentrent à eux trois 27 000 migrants, pour une capacité maximum de 4 500 personnes. Les conditions d'hygiène sont catastrophiques, la violence quasi permanente, les risques d'accidents très fréquents: le 29 septembre un incendie a dévasté toute une partie du camp de Moria à Lesbos.

Malgré l'approche de l'hiver, 10 000 réfugiés supplémentaires sont arrivés en six semaines. Le gouvernement a commencé à faire de la place en évacuant une partie des occupants des camps. Ils devraient être 20 000 sur le continent d'ici la fin de 2019. En même temps, au cours de l'année 2020, après avoir été déboutés du droit d'asile dans des procédures rapides, voire expéditives, 10 000 autres devraient être renvoyés en Turquie, dont le gouvernement les expulse vers des zones de guerre, comme l'ont dénoncé de nombreuses ONG. Les camps grecs actuels pourraient alors être transformés en « prisons modernes », selon les termes d'Amnesty International.

La situation est dramatique, quasi inextricable, mais la politique de Mitsotakis est une infamie: il flatte une partie de l'électorat xénophobe et nationaliste, qui appréciera sa volonté de protéger les frontières, en recrutant 800 nouveaux gardes-côtes dans les îles et 400 sur terre face à la Turquie. Le résultat n'aboutira sans doute qu'à rajouter des camps aux camps, et probablement dans les mêmes lieux, comme s'y attendent les habitants des îles en question.

Tout aussi infâme est la politique de l'Union européenne et des gouvernements qui la composent. Ce sont eux, et le gouvernement français n'est pas le dernier, qui rejettent sur les pays du Sud plus pauvres, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la charge de sauver et d'héberger les migrants.

Fauteurs de guerre et de misère, ces gouvernements sont les responsables de cette catastrophe humanitaire, qui s'achève souvent en Méditerranée, et plus souvent devant des murs aux frontières d'une Europe qui protège les riches par peur des pauvres.

Sylvie Maréchal



Dans le camp de Moria à Lesbos: «Moria est le Guantanamo de l'Europe.»

Italie: 1969, "l'automne chaud" de la classe ouvrière

L'automne 1969 fut en Italie le point culminant d'une montée ouvrière dont les premiers signes s'étaient manifestés dès le début des années soixante. Les directions syndicales durent mettre toute leur énergie pour cantonner les revendications sur le terrain économique. Elles y parvinrent, même si les luttes de cette période apparurent comme une contestation de la société capitaliste elle-même.

Les années cinquante avaient été celles du « miracle économique » en Italie, les bas salaires italiens attirant les investissements. On assista à l'augmentation en flèche de la production industrielle, concentrée dans le nord du pays. Entre 1955 et 1960, plus de huit millions et demi de personnes émigrèrent du Sud au Nord. À Turin et dans sa banlieue, la population augmenta, sans que les infrastructures et les logements suivent. Souvent très jeunes, les ouvriers venus du Sud découvraient un autre monde. Un travailleur calabrais de 17 ans racontait son émerveillement devant les rues pavées et l'éclairage public, pour conclure: « Par contre, je n'étais pas dépaysé par les deux pièces en sous-sol où ma famille s'entassait, sans eau courante ni électricité et avec du carton pour boucher la fenêtre. »

Mal logés et mal payés, ces immigrés de l'intérieur découvraient des conditions de travail guère plus évoluées sur les chaînes des grandes usines. Embauché à la Fiat, qui comptait 70 000 salariés dans ses usines turinoises, le même ouvrier calabrais racontait: « À l'atelier de ponçage, nous avions de l'eau jusqu'aux genoux en permanence. Quand nous demandions à aller aux toilettes, le chef ricanait et nous disait d'ajouter de l'eau sur place. Nous étions traités comme des animaux. »

Le bouillonnement des années soixante

Ces centaines de milliers de jeunes prolétaires, sans traditions syndicales ou politiques, amenaient une énergie nouvelle à leurs aînés. Ils allaient découvrir, en même temps que la révolte contre leurs conditions de vie et de travail, la force qu'ils pouvaient constituer.

En juin 1962, à la Fiat de Turin, une grève entraîna des milliers de travailleurs pour le renouvellement de la convention collective. La direction signa un accord bidon avec deux syndicats et lockouta les travailleurs. Cela provoqua leur colère et des affrontements dans les rues, restés dans l'histoire comme ceux de Piazza Statuto. Les dirigeants syndicaux

furent dépassés par la réaction des ouvriers, qu'un journal décrivait comme « des immigrés récemment arrivés qui hurlent leur colère de manière désordonnée. La majorité des 36 personnes arrêtées ont 20 ans, sont ouvriers chez Fiat. »

Quelques années plus tard, en avril 1968, alors que les manifestations étudiantes battaient leur plein, un autre mouvement frappa les esprits. En Vénétie, la petite ville de Valdagno vivait au rythme des décisions de la famille Marzotto, propriétaire des usines textiles, et aussi des logements et des magasins. Le tout sous le patronage de la statue du comte Marzotto, ancêtre de cette dynastie patronale, qui trônait en centre-ville... jusqu'à ce que les ouvriers en grève l'abattent. On n'avait jamais vu ça dans cette ville écrasée par le paternalisme!

L'automne commence au printemps

Dès le printemps 1969, des grèves éclatèrent dans des centaines d'usines grandes et petites d'Italie. Les travailleurs revendiquaient de meilleurs salaires et conditions de travail, et la fin de la répression qui régnait dans beaucoup d'entreprises. On trouvait à l'avant-garde les plus grandes usines, où leur nombre mettait les travailleurs en confiance, comme Pirelli, Siemens, Fiat ou le trust de la chimie Montedison.

Une fraction des travailleurs, les employés de bureau par exemple, faisaient là leurs premières armes. Le patronat des secteurs à main-d'œuvre majoritairement féminine, comme les usines textiles et de transformation du cuir de Toscane, faisait la douloureuse expérience que la docilité qu'ils attribuaient aux femmes se transformait en détermination à contester les injustices, à commencer par les inégalités de salaire.

Avec ses dizaines de milliers de travailleurs, Turin était la plus grande concentration ouvrière du pays, en même temps que le symbole de la politique répressive du patronat et du gouvernement. Elle devint le haut



Piazza Statuto à Turin, juillet 1962.

lieu des luttes ouvrières qui rythmèrent toute l'année 1969, en particulier chez Fiat, dont un ouvrier décrivait ainsi l'ambiance au printemps: « Si l'un d'entre nous s'arrêtait, tout le monde le suivait et les objectifs d'un atelier devenaient ensuite communs à tous: changement de catégorie, augmentations des salaires égales pour tous, refus de travailler le samedi, etc. »

Les travailleurs soulèverent également le problème de la représentation syndicale, limitée à quelques bureaucrates très éloignés de la base. Ainsi, il y avait en tout et pour tout 18 représentants pour les 40 000 ouvriers de Fiat Mirafiori.

La contestation reprise en main

Après un été marqué début juillet par de nouvelles journées d'affrontement dans les rues de Turin, les luttes se généralisèrent à la rentrée de septembre, parallèlement aux négociations pour le renouvellement des contrats collectifs. À chaque journée de grève, les manifestations étaient nombreuses, émaillées d'affrontements avec la police et d'incidents

entre l'encadrement et les grévistes.

Les directions syndicales, et en particulier la CGIL, liée au Parti communiste, en organisant les journées de grève en fonction de la négociation du contrat collectif de chaque catégorie, émiettaient les luttes afin d'en garder le contrôle. Alors que la combativité des travailleurs se manifestait chaque jour un peu plus, elles évitèrent ainsi un mouvement d'ensemble de la classe ouvrière, qui aurait pu se transformer en un affrontement politique avec la bourgeoisie.

Quant au patronat, qui tenta d'abord d'intimider les travailleurs en multipliant les sanctions contre les grévistes et les mises au chômage technique, il comprit qu'il fallait faire quelques concessions. Signées à partir de novembre, les nouvelles conventions collectives accordèrent la semaine de 40 heures et des augmentations de salaire. Mais surtout, le patronat fit des concessions aux appareils syndicaux, qu'il transforma en interlocuteurs officiels. Il reconnaissait ainsi leur efficacité pour canaliser les mouvements de la classe ouvrière.

Les luttes de l'automne chaud restèrent ainsi cantonnées au terrain économique. Les appareils syndicaux en sortirent renforcés, mais la bourgeoisie et ses appareils politiques avaient eu peur de la réaction ouvrière. Cela se manifesta dans l'attentat sanglant de Piazza Fontana à Milan, le 12 décembre. Fomenté par l'extrême droite et une partie de l'appareil d'État, c'était le premier d'une série d'attentats visant à préparer l'opinion à une reprise en main autoritaire. La classe ouvrière n'était nullement préparée à ce bouleversement du climat politique.

La revendication du « pouvoir ouvrier », slogan repris avec enthousiasme dans les manifestations par les ouvriers les plus radicaux et par les étudiants, montrait cependant que bien des manifestants de cet « automne chaud » en attendaient autre chose et espéraient confusément qu'il ouvre des perspectives révolutionnaires. Du PC aux appareils syndicaux, du gouvernement aux partis et aux groupes d'extrême droite, toutes les forces politiques conjuguèrent leurs efforts pour conjurer ce danger.

Nadia Cantale



Dans une usine de Toscane en 1969.

Marseille : les enseignants des CFA ne se laissent pas intimider



Le 21 novembre, devant le lycée hôtelier de Bonneveine.

Les enseignants des CFA (centres de formation par l'apprentissage) de l'Éducation nationale ne sont toujours pas d'accord pour travailler plus et gagner moins !

Déjà en mai dernier, ceux du CFA de Bonneveine, à Marseille, s'étaient mis en grève. Jeudi 21 novembre, c'étaient les enseignants des CFA des académies d'Aix-Marseille, de Metz et de Bordeaux qui faisaient grève contre les suppressions d'emplois et les 162 heures de travail supplémentaires non payées qu'on veut leur imposer.

Dans le cadre de la loi Pénicaud « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », un certain nombre de recteurs d'académie prévoient d'imposer aux enseignants d'apprentissage (CFA) de passer de leur statut à celui de formateur pour adultes (GRETA). Concrètement, cela représenterait le passage de 648 heures de travail par an à 810 heures, soit 162 heures de plus, sans que celles-ci soient payées. C'est l'équivalent de deux mois de travail gratuit, sauf à choisir « librement » de garder son horaire actuel et de perdre de 500 à 600 euros par mois.

À cela s'ajoutent des suppressions d'emplois comme au CFA de Bonneveine à Marseille où trois agents, un du GRETA et deux du CFA, devraient être mis à la porte prochainement. L'augmentation des horaires des uns supposerait que des enseignants vacataires ou en CDD ne soient plus employés.

À terme, les enseignants des lycées professionnels aussi seraient la cible des ministères du Travail et de l'Éducation nationale. C'est pourquoi des enseignants contractuels, en CDI et CDD, des CFA de Marseille, Arles, Port-de-Bouc, et Istres, ainsi que des enseignants titulaires des lycées professionnels conscients de ces menaces, une trentaine au total, se sont mis en grève jeudi 21 novembre.

Les CFA des académies de Bordeaux et de Metz ont également rejoint la grève avec une forte mobilisation. Plusieurs académies se sont coordonnées, depuis mai dernier, pour mener des actions. En Alsace, c'est le

15 octobre que la grève était massive.

D'un côté la colère est bien là, de l'autre les rectorats de ces différentes académies reculent, partiellement comme en Alsace, ou totalement comme dans l'académie de Nantes, où le statut des enseignants est préservé suite à une décision de justice. C'est un premier succès.

Mais, dans l'académie d'Aix-Marseille, le recteur s'accroche alors que, face à la colère montante, la ministre Pénicaud elle-même affirme publiquement, dans le journal *Ouest France* du 8 novembre : « Les salariés des CFA n'ont pas d'inquiétudes à avoir, puisqu'ils conserveront les conditions de leur contrat, quel que soit le statut juridique de la nouvelle structure. »

Lors de la grève du 21 novembre, les enseignants ont été reçus par les chefs d'établissement des lycées de Bonneveine, de Jean-Perin, et par les représentants du rectorat qui campent sur leurs positions. Mais, forts de leur mobilisation, ils restent déterminés à faire valoir leurs droits.

Correspondant LO

Pas d'école neuve pour les enfants du quartier Ruffi

Le quartier pauvre de la rue de Ruffi, dans le 3^e arrondissement de Marseille, est un des secteurs du très vaste ensemble du projet immobilier de construction Euroméditerranée.

Depuis 2004, les habitants des cités ont dû amener leurs enfants dans l'école en préfabriqué de la rue de Ruffi. Cela devait être du provisoire, mais cela dure et devra durer. Les parents d'élèves ont manifesté lors du conseil municipal du lundi 25 novembre. Réponse du maire Jean-Claude Gaudin : « Ce sera un projet pour la prochaine mandature. »

Tout à côté de la vieille école se construit la nouvelle école, qui comportera huit classes de maternelle et douze classes pour l'école élémentaire. Cela aurait dû réjouir les habitants, qui pensaient qu'enfin leurs enfants allaient quitter les préfabriqués, brûlants en été et glacés en hiver. Ils ne risqueraient plus de recevoir le plafond sur la tête, comme ce fut le cas dans une classe. Ils seraient enfin dans des locaux neufs répondant aux normes élémentaires de confort et de sécurité ! Mais non, cette nouvelle école sera destinée

en priorité aux enfants des futurs habitants du nouveau quartier qui continue de se construire. À part quelques rares places, les enfants dont les parents sont logés dans les anciennes maisons continueront à fréquenter les préfabriqués de la vieille école.

Déjà de nombreux appartements neufs sont occupés. Destinés à une population aisée, ces logements sont beaucoup plus confortables et dûment protégés de l'extérieur. Les entrées sont dotées de caméras et de doubles portes formant sas.

Compte tenu du remplissage incomplet des nouveaux immeubles, l'école neuve devrait rester en partie vide, pendant que les enfants du quartier se presseront dans la vieille école. Pour ne pas laisser le moindre doute, l'école a changé de nom ; elle ne s'appellera plus école Ruffi, mais école Antoine-de-Ruffi. Tout est dans la particule.

Correspondant LO



L'entrée de l'école en préfabriqué.

Intérim : toujours en hausse

Le travail en intérim ne cesse de progresser en France : en 2018, 2,7 millions de travailleurs ont eu ce type de contrat. Ce qui représentait l'équivalent de 577 548 emplois à temps plein en 2015 est passé à 783 533 emplois en 2018, soit une augmentation de 35 % en quatre ans.

Dans de nombreux secteurs de l'économie, les entreprises ont recours au travail intérimaire, et pas uniquement pour

faire face à un surcroît temporaire d'activité comme le voudrait la loi. Par exemple, les patrons de la construction automobile font fonctionner leurs usines en permanence avec un grand nombre de travailleurs en intérim sur chaîne. Les missions d'une semaine qui s'enchaînent pendant des mois, renouvelées le vendredi pour le lundi, sont légions.

L'intérêt des capitalistes est d'avoir une partie

de leur force de travail qui peut être mise à la porte du jour au lendemain sans formalités ; même pas celles qui ont été allégées par les lois travail et les ordonnances qui se sont empilées pour faciliter les licenciements des salariés en CDI et en baisser le prix pour les entreprises.

L'intérim se porte donc bien, mais les intérimaires ? Si pour certains travailler en intérim peut être un choix, eu égard à

la prime de précarité de 10 % censée compenser l'absence de congés payés, beaucoup plus de travailleurs y sont contraints pour éviter de rester au chômage. La précarité, la mobilité contrainte et l'instabilité sont le lot quotidien des intérimaires, dont les trois quarts sont des ouvriers.

Le patronat en profite allègrement et l'on voit se multiplier les missions d'intérim d'une journée,

d'une demi-journée voire de deux heures de travail. Les salariés qui y sont soumis multiplient les délais de carence, qui sont autant d'obstacles pour bénéficier d'indemnités de chômage décentes. La récente réforme de l'assurance chômage vise d'ailleurs les intérimaires, en durcissant considérablement les conditions d'indemnisation. À la satisfaction du patronat !

Lucien Déroit

WN-Whirlpool – Amiens : Macron froidement accueilli

En visite le 22 novembre dans la capitale picarde, dans une des régions les plus ouvrières et pauvres du pays, Macron, qui s'est présenté comme « l'enfant d'Amiens », a eu sa petite phrase moralisatrice pour chacun.

Dans la cité sinistrée par le chômage du quartier du Pigeonnier, seuls quelques dizaines de gamins – moins nombreux que les policiers du RAID postés sur les toits – se sont pressés à son passage pour faire des selfies. « *Il ne faut rien lâcher* », a lancé Macron. À quoi faisait-il allusion ? À l'hôpital, où se déroule une grève contre le manque de personnel, il a sermonné les salariés : « *Beaucoup me disent qu'il faut rouvrir des postes et des lits. Ce n'est pas vrai.* » Et surtout, aux ex-salariés de Whirlpool, dont la manifestation a été refoulée aux abords de l'université, mais qu'il a daigné rencontrer par la suite, il a répété qu'il ne faut pas ressasser le passé, mais aller de l'avant. Visiblement, se retrouver sans emploi, il n'imagine même pas ce que c'est.

Entre les deux tours de l'élection présidentielle, Macron avait fait sa promotion en assurant qu'il avait un repreneur pour les ouvriers de cette usine de sèche-linge. Celui-ci, président du Medef local,

s'avéra n'être qu'un ma-gouilleur qui empocha purement et simplement les dix millions d'euros destinés à la réindustrialisation du site. Après une année à jouer aux cartes dans des ateliers déserts ou à effectuer des stages « *pour apprendre à sourire* », les ouvriers ont été mis à la porte et l'usine, devenue WN, a de nouveau été fermée. Sur les 500 salariés qui y travaillaient il y a deux ans, 163 avaient été repris et 44 ont

encore aujourd'hui un travail sur le site auprès d'un nouveau repreneur, Ageco, fabricant de mobilier.

Lors de l'entrevue, certains ouvriers de l'usine, en colère, ont demandé à Macron pourquoi, concernant une entreprise aux bénéfices florissants comme Whirlpool, les licenciements interdits par la Direction régionale du travail avaient été autorisés par le ministère. Un ouvrier lui a dit qu'il pouvait comprendre qu'un simple salarié comme lui se soit fait berner par un repreneur véreux, mais pas qu'un président ait pu être naïf à ce point !

Effectivement, tout

n'était que de la poudre aux yeux : le nouveau patron empochait l'argent en échange d'un plan extravagant de production de voiturettes, de pylônes d'ascenseurs et de casiers réfrigérants géants ; tout cela dans une usine de sèche-linge et avec seulement une centaine d'ouvriers de production. Et la promotion en était assurée par le candidat à l'élection présidentielle devenu ensuite président !

Deux ans et plusieurs centaines de licenciements plus tard, les numéros d'acteur et les boniments sont usés. Macron a pu s'en rendre compte.

Correspondant LO



Guadeloupe : nouvelle manifestation contre un patron revanchard

Vendredi 22 novembre avait lieu un nouveau procès contre notre camarade Jean-Marie Nomertin, porte-parole de Combat ouvrier et secrétaire général de la CGTG.

Il était accusé une nouvelle fois de diffamation par le gros planteur Tino Dambas qui prétendait avoir été qualifié « d'esclavagiste noir » par J.-M. Nomertin.

Ce patron avait aussi assigné maître Roland Ezelin, l'avocat de notre camarade, et Delphine Ernotte, directrice de France télévision, car les propos incriminés

auraient été tenus sur les antennes de Guadeloupe première. L'audience a été renvoyée au 14 février prochain car l'avocat du patron était malade.

Plus de 100 personnes, dont une grande majorité de travailleurs agricoles de la banane, étaient présentes. Un meeting s'est tenu devant le palais de justice de

Basse-Terre durant près de deux heures. Les travailleurs ont encore dénoncé l'attitude de Tino Dambas sur la plantation : licenciements après la grève de 2017, non-respect du paiement des heures supplémentaires, ni du 1^{er} mai ni du 27 mai et autres jours fériés.

Tous se sont ensuite rendus en cortège au siège de la communauté de communes du Sud Basse-Terre. Là ils ont dénoncé les coupures d'eau, la mauvaise qualité de l'eau dite potable, les

factures exorbitantes, la pression des huissiers, pour une eau manquante ou malsaine au robinet.

Des appels ont été lancés pour être plus nombreux le 14 février prochain au tribunal de Basse-Terre. Lors de sa première comparution en diffamation, J.-M. Nomertin avait été relaxé en appel et ce même patron débouté. Tous lui souhaitent une deuxième défaite en justice.

Pierre Jean-Christophe

Uber : chauffeurs en grève

Dans plusieurs villes de France, depuis le 18 novembre, une partie des chauffeurs Uber sont en grève. Lundi 25 novembre, ils étaient par exemple 200 à bloquer des locaux de la firme américaine à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis.

Une fois tous leurs frais déduits, ces chauffeurs ont en général du mal à gagner le smic, malgré des horaires à rallonge. Certains

peuvent ne gagner que 1 000 euros par mois, pour des journées qui peuvent atteindre 15 heures de travail. Ils protestent contre ces

rémunérations « indignes » et contre la dégradation de leurs conditions de travail. Uber a ainsi récemment changé la procédure, en « déconnectant » (en privant de travail) un chauffeur qui a refusé une course.

« *Devenez votre propre patron* », « *gérez votre emploi du temps* » : Uber se présente

ainsi à ses « chauffeurs-partenaires ». En réalité, cette multinationale capitaliste est fondée sur l'exploitation féroce du travail des chauffeurs-prolétaires. Ceux-ci ne défendent pas des intérêts de « patron », mais leurs intérêts de travailleurs.

Michel Bondelet



Dans nos bulletins d'entreprises

Ôtons-les d'un doute...

À la Métropole comme à la mairie, les reculs et remises en cause sont incessants. Par exemple la Métropole vient d'élargir à tous les services la suppression du forfait des 4 heures supplémentaires rémunérant le personnel d'astreinte sur la pause déjeuner.

Ce ne serait quand même pas qu'ils pensent que nous n'avons pas suffisamment de sujets de mécontentement pour nous mettre en grève le 5 décembre ?

Municipaux de Tours

Non-assistance à opérateur surmené

Dans le secteur des GMP, on s'esquinte la santé à poser à la main des disques de frein pesant plus de 10 kg. Car, à des cadences pareilles, personne ne peut se servir de l'assistance prévue.

La maîtrise prétend qu'on ne l'utilise pas comme il faut. En fait, on n'a pas le temps de s'en servir ! Et un peu partout, au Montage, les assistances inutilisées prennent la poussière.

Elles sont là comme pour témoigner des conditions de travail épouvantables.

Renault-Flins Montage

C'est quoi l'urgence ?

Le service du personnel est encore venu nous faire des réunions à rallonge sur les modalités de départ, la semaine dernière. C'était le même bla-bla pour la énième fois, pour nous dire de nous dépêcher de partir.

Ils ont juste oublié de signaler que le plan 2019 va être prolongé en 2020...

Ça les ennuie qu'on passe l'hiver au chaud ?

PSA Peugeot Citroën Saint-Ouen

Un exemple à suivre

À Téléperformance, centre d'appel situé au Techn'hom, les travailleurs ont exercé leur droit de retrait lundi dernier car la température était descendue sous les 16°.

Face à l'inaction de la direction, c'est la réaction collective qui a fait bouger les choses. À peine quelques heures après avoir cessé le travail, un chauffage d'appoint a été installé.

Une leçon à retenir : seule notre mobilisation paye.

Territoriaux de Belfort

Hôpitaux: du 14 novembre... au 5 décembre

Après les annonces d'Agnès Buzyn et Édouard Philippe mercredi 20 novembre, le gouvernement n'en a pas fini avec le mouvement des hôpitaux. Diverses actions sont prévues jusqu'à la fin décembre.

Lors de l'assemblée générale qui a suivi la manifestation très réussie du 14 novembre, la méfiance à l'égard de ce que pourrait annoncer le gouvernement était unanime. Tout le monde sentait qu'on ne pourrait en rester à cette seule démonstration.

En revanche, la salle était partagée entre deux courants, pour ou contre la participation du Collectif interhospitaux à la manifestation interprofessionnelle du 5 décembre.

Les uns se retrouvaient dans la position annoncée par les porte-parole du collectif: ils déclaraient qu'il n'avait de légitimité que pour défendre l'hôpital public, et non pour manifester sur le problème des retraits ou d'autres revendications. Les autres intervenaient pour appeler à un cortège structuré des hospitaliers dans la manifestation du 5 décembre. Parmi eux, figuraient un grand nombre de militants syndicaux ou politiques. Des médecins se réclamant du CIH, des internes sans appartenance à un appareil, des infirmiers, aides-soignants ou agents hospitaliers intervenaient dans le même sens.

Quant aux représentants du Collectif interurgences, ils rappelaient qu'étant en grève reconductible depuis le mois d'avril, ils pensaient qu'il ne faudrait même pas attendre le 5 décembre pour agir.

L'assemblée n'a pas pu dégager une majorité claire pour le 5 décembre. Mais la pression de la salle a conduit les représentants du CIH à la tribune à envisager une manifestation le 30 novembre, un samedi, avec la population et les usagers.

Les réactions aux mesures du gouvernement

Les mesures qu'ont annoncées Édouard Philippe et Agnès Buzyn, le mercredi suivant, n'ont convaincu personne. Dans les services, tout le monde a remarqué qu'il n'y a rien sur l'embauche d'effectifs, le principal problème des hôpitaux.

D'autre part, alors que la revendication du CIH était une augmentation de salaire de 300 euros pour tout le personnel non médical, le gouvernement ne proposait que les primes. Enfin, le fait que les mesures les plus importantes soient réservées aux soignants d'Île-de-France a choqué au-delà de toute expression, et cela même à Paris; c'était vouloir effacer le fait que de très nombreux services d'urgence de tout le territoire sont en grève reconductible depuis des mois. C'était une basse manœuvre de division, et elle a été prise comme telle.

Quant aux médecins, ils ont vraiment eu le sentiment de ne pas avoir été écoutés. Ils ne revendiquaient pas les quelques gratifications prévues pour eux par le ministère, ils s'étaient mobilisés pour sauver l'hôpital public,



La grève du 14 novembre à l'hôpital de Rouen.

notamment en réclamant des augmentations de salaire pour les soignants afin de rendre attractives leurs carrières. Là encore, le gouvernement a échoué dans sa tentative d'introduire un coin, cette fois entre les médecins et le personnel.

Tout cela ressort des discussions, des passages dans les services et des assemblées générales d'hôpitaux qui se succèdent depuis ces annonces.

Les perspectives

Malgré son opposition au plan du ministère, le CIH

a finalement renoncé à appeler à une manifestation le 30 novembre, transformant cette journée en une journée d'initiatives locales. Il a reporté son appel à un nouveau défilé pour le 17 décembre.

Les organisations syndicales, elles, sont partagées sur l'initiative du 30 novembre, mais sont unanimes à mettre en avant la journée interprofessionnelle du 5 décembre.

En apparence, ce divorce rend les assemblées générales d'établissement difficiles, puisque médecins et soignants ne mettent pas en avant les mêmes mots d'ordre.

Pourtant, les soignants ne doivent pas voir un obstacle dans ces différences de position. Il ne s'agit pas d'opposer un appareil à un autre, les collectifs entre eux et les collectifs aux syndicats, ou l'inverse. L'essentiel est que le gouvernement a échoué à casser l'unité du personnel, si visible dans la manifestation du 14 novembre. Et, spontanément, ce sentiment a prévalu dans

les assemblées générales d'hôpitaux qui se sont déjà tenues.

Tout ce qui contribue à augmenter la mobilisation des hospitaliers, non-médecins et médecins, doit être encouragé. On ne peut que souhaiter le succès de la journée d'initiatives locales du 30 novembre, en s'inscrivant aux initiatives proposées, aux tracts à la population qui seront rédigés ce jour-là, aux rassemblements dans les établissements et sur les marchés, etc. Mais il sera aussi très important que les hospitaliers participent à la journée du 5 décembre, qu'ils organisent d'importants cortèges dans les manifestations de ce jour-là.

Il s'agit de regrouper tous ceux qui veulent être acteurs du combat à mener le 5 décembre et après, si se produit l'embrasement que redoute Macron. Car les travailleurs des hôpitaux doivent aussi se préparer à diriger eux-mêmes démocratiquement leur mouvement.

Correspondant LO



Lyon: manipulateurs radio mobilisés

Après la manifestation du 14 novembre, ce sont les manipulateurs radio qui, dans de nombreux hôpitaux, font entendre leurs revendications. Ainsi à Lyon, jeudi 21 novembre, 110 manipulateurs radio des différents hôpitaux de la ville se sont mobilisés contre la dégradation des conditions de travail et le salaire en berne.

Vingt postes n'étant pas pourvus, l'hôpital rappelle les manipulateurs radio sur leurs repos, modifie leurs horaires et fait appel aux retraités. Ils exigent, entre autres, des augmentations de salaire, l'embauche des contractuels au bout de trois mois, le paiement de leurs heures supplémentaires et la validation de leurs congés afin de ne pas être

rappelés sans cesse au dernier moment.

La journée des grévistes a commencé par des distributions de tracts à l'entrée des sites. Ils se sont ensuite rassemblés devant l'hôpital Édouard-Herriot (HEH), qui fait partie des Hospices civils de Lyon (HCL), pour partir vers la direction du personnel médicotechnique dont ils dépendent,

en cortège dynamique. Ils ont décidé de rester là, en scandant « Manipulateurs radio en colère » tant que la direction ne venait pas discuter. Leur détermination a fini par faire descendre la directrice qui, pour l'occasion, avait abandonné son ton hautain et arrogant habituel et accepté d'entendre leurs revendications.

Concernant une prime accordée aux urgentistes, que les grévistes réclamaient aussi, la direction s'est défaussée sur celle du personnel et de l'action sociale (DPAS). Le cortège est donc reparti déterminé vers cette dernière, bien décidé à lui demander des

comptes. Là aussi, la direction a fini par descendre négocier et s'est retrouvée encerclée par les manifestants. Elle s'est contentée de renvoyer, penaude, la balle au ministère.

De retour à HEH, c'est en manifestant aux cris de « 300 euros pour tous ! » dans le restaurant du personnel que les manipulateurs radio ont clôturé leur journée de mobilisation.

Un bon début, dont le rayonnement pourrait donner envie à d'autres de les rejoindre, tant la situation dans la plupart des services des hôpitaux est similaire.

Correspondant LO

Safran – Villaroche : un débrayage en vue du 5

À l'usine Safran de Villaroche, en Seine-et-Marne, qui fabrique des moteurs d'avion et où sont regroupés 6 000 salariés, dont 800 à la production, une centaine d'ouvriers de l'équipe du matin ont débrayé vendredi 22 novembre.

Depuis le début du mois, un groupe de plusieurs dizaines de travailleurs, essentiellement des jeunes, a pris l'initiative de se réunir chaque semaine pour préparer la grève du 5 décembre. Il s'agit de saisir pour exprimer leurs revendications.

Voyant cette mobilisation, la CGT a organisé une heure d'information le jeudi. À celle-ci, des militants CGT faisant partie du groupe mobilisé ont appelé à un débrayage dès le lendemain. Ce jour-là le groupe,

à une cinquantaine, a fait une tournée dans les ateliers, entraînant certains à participer.

Finalement, c'est quasiment à une centaine que les salariés sont entrés dans une salle où la direction se réunissait avec certains responsables syndicaux du CSE. Répondant au mépris de la direction, près d'une vingtaine de travailleurs se sont exprimés sans mâcher leurs mots : qu'elle paye pour faire partir plus tôt les anciens, et il y aura des postes auxquels embaucher ! Et

avec les records de bénéfices de Safran, les 30 euros d'augmentation de salaire ne font pas le compte. Plusieurs ont raconté la réalité de leurs secteurs, dénoncé le mépris de certaines hiérarchies et les postes donnés à la tête du client.

En rentrant dans l'atelier, tous ceux qui avaient débrayé étaient encouragés et le racontaient à d'autres qui, du coup, regrettaient de ne pas avoir participé.

Une nouvelle réunion est prévue pour le jeudi 28 novembre, pour discuter de la façon de mobiliser les autres salariés sur l'usine et organiser un cortège dans la manifestation du 5 décembre.

Correspondant LO

La Poste – PIC Rennes : les postiers de nouveau en grève

Le 10 octobre, la moitié des postiers titulaires de la plateforme courrier de Rennes s'étaient mis en grève et avaient manifesté à l'entrée du site et dans le hall de la direction.

Depuis, la direction a multiplié les communications auprès de toutes les équipes, ainsi que les menaces individuelles. Elle voulait dissuader les postiers de se mobiliser à nouveau.

Le mécontentement étant intact, il semble que cette attitude patronale a plutôt eu l'effet contraire. Le message est passé de bouche à oreille et c'est de nouveau à plus d'une centaine que les postiers se sont remis en grève le 21 novembre. Avec le rajout de nouveaux trafics courrier de Brest, Quimper, La Mézière, et la nouvelle installation d'un chantier de colis hors normes, il est évident pour tout le monde que les effectifs ne sont plus

du tout au niveau. Les revendications restent les mêmes : 40 emplois et 1 000 euros de compensation.

Sur les piquets de grève du 21 novembre, les discussions allaient donc bon train sur ce qu'il faudra mettre en œuvre dans les semaines à venir, pour maintenir le rapport de force vis-à-vis des patrons de La Poste.

Correspondant LO



Radio France : en grève contre les suppressions d'emplois

Le personnel de Radio France, qui regroupe les stations de radio publiques comme France Inter, France Musique ou France Bleu, est entré en grève le lundi 25 novembre contre les suppressions de postes et les économies imposées par la direction et le gouvernement.

299 postes vont être supprimés, dans tous les services, sur 4 600 au total. Les journalistes, mais aussi la production, les administratifs, le nettoyage, l'accueil, la documentation ou les chœurs seront frappés. La direction parle de départs volontaires, mais le personnel n'y croit guère. Il sait avec quelle facilité ceux-ci se transforment en départs forcés, en cas de mutation imposée d'une station régionale de Radio France à une autre par exemple.

À l'origine de ce plan, on trouve la volonté du gouvernement d'économiser 20 millions d'euros en diminuant sa contribution à l'audiovisuel public. Le choix de la direction d'imposer 40 millions d'euros de restrictions budgétaires supplémentaires aggrave encore la situation. Ce serait donc aux salariés de payer la note. Certains seront poussés vers la porte d'une manière ou d'une autre,

et ceux qui resteront verront leur charge de travail augmenter. Le nombre de travailleurs précaires, employés en CDD ou comme pigistes, augmentera encore, sans qu'il y ait pour eux aucun espoir d'être embauchés durablement.

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement s'attaque aux travailleurs des radios publiques. En 2015, l'ancien PDG de Radio France, Mathieu Gallet, avait voulu appliquer un plan du même type, prévoyant 320 suppressions d'emplois. Les salariés avaient alors réagi par une grève qui avait duré 28 jours, et à l'issue de laquelle la direction avait dû reculer.

Puisque le gouvernement actuel remet ça, les salariés de Radio France en font autant, et ils ont aussi la perspective de se retrouver avec les autres travailleurs dans la journée de grève du 5 décembre.

Daniel Mescla

Photonis – Brive : opération financière aux dépens des travailleurs

Dix-sept députés macronistes viennent de demander à Édouard Philippe d'intervenir dans la vente de l'usine Photonis, spécialiste des outils de photo-détection et de vision nocturne, à Brive-la-Gaillarde.

Le ministère des Affaires étrangères se dit inquiet, non pas de l'incertitude qui pèse sur les travailleurs, mais de la menace sur « nos intérêts nationaux », car des sociétés américaines seraient sur les rangs.

Le fonds d'investissement Ardian, qui a racheté en 2011 l'entreprise Photonis, a annoncé son intention de la revendre, ainsi que quatre autres entreprises. Ardian a acquis l'entreprise par le biais d'un montage financier permettant le rachat d'une entreprise en se servant d'une société holding. Autrement dit, le groupe financier n'a pas mis un euro sur ses fonds propres, mais a contracté un emprunt qu'il s'est

remboursé entièrement sur les profits dégagés par Photonis, c'est-à-dire par la sueur des travailleurs.

En revendant maintenant, Ardian va empocher une coquette plus-value sans avoir investi un centime. Il y a au moins un précédent sur la région : la même opération financière avait été réalisée par de Wendel sur l'entreprise Le-grand au début des années 2000.

Quel va être l'avenir des 500 travailleurs de Photonis Brive, dont 50 ont déjà été remerciés en mars dernier, ainsi que des travailleurs des quatre autres usines ? C'est le cadet des soucis des députés et du gouvernement.

Correspondant LO

Mondial Assistance – Le Mans : manque de personnel, surcharge de travail, assez !

Chez Mondial Assistance, filiale du groupe Allianz qui compte 1 400 salariés en France, la surcharge de travail sur les plateformes téléphoniques est permanente.

Parfois, il peut y avoir jusqu'à 500 appels en attente. Depuis un mois, cette pression sur les salariés et les effectifs insuffisants ont provoqué des réactions, dont plusieurs débrayages, dans une entreprise où il n'y en avait plus depuis 2008.

Sur le site du Mans, 80 personnes sur 400 ont débrayé spontanément vendredi 8 novembre.

La direction pensait peut-être calmer les choses en annonçant une augmentation de salaire plancher d'au moins 40 euros et une future

prime de 800 euros, mais le lundi suivant un nouveau débrayage a eu lieu sur l'ensemble des sites du groupe, au Mans, à Saint-Ouen et à Paris, car ces annonces n'empêcheront pas la dégradation des conditions de travail.

Une prochaine étape de mobilisation est dans beaucoup de têtes : la journée du 5 décembre.

Correspondant LO

SNCF : les cheminots des technicentres lyonnais mobilisés

Jeudi 21 novembre, 150 cheminots grévistes de plusieurs technicentres de l'agglomération lyonnaise se sont rassemblés devant la tour Incity, siège de la direction régionale SNCF, dans le quartier de la Part-Dieu.

À Lyon, la maintenance des TER et des TGV est assurée dans cinq technicentres SNCF. Avec l'augmentation du trafic, aussi bien sur les grandes lignes que sur les trains régionaux, la charge de travail est lourde, contrairement à la fiche de paie! Même en 3x8, avec les primes, la paie ne dépasse pas les 1 600 euros. Régulièrement, de nouveaux embauchés démissionnent après avoir reçu le premier salaire, voire même s'en vont avant la fin de l'entretien d'embauche. Dans certains technicentres, la direction est à l'offensive,

supprimant des pauses repas ou allongeant la journée de travail.

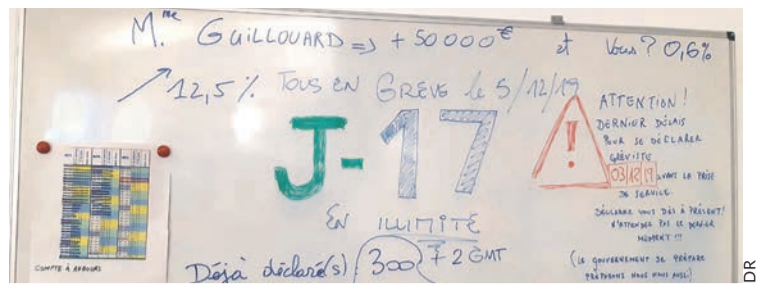
Alors, depuis plusieurs semaines, les cheminots ont voulu exprimer qu'ils en ont assez. Les journées de grève se sont multipliées sur les différents sites, à l'initiative de militants et de groupes locaux de travailleurs, sans attendre d'appel syndical. À chaque fois, les travailleurs ont mis en avant les revendications qui les touchent le plus directement: prime de 7 euros par jour à Gerland, prime de travail à La Mouche et Vaise, réduction des pauses à Vénissieux,

instauration des pointeuses excluant le temps de douche et d'habillage lors du déménagement du technicentre d'Oullins vers un nouveau bâtiment à Vénissieux. Cela a contribué au succès de ces grèves, qui ont été suivies à 100% dans certaines équipes, bien plus que lors des mouvements nationaux de ces dernières années. À Vénissieux, la grève a été reconduite plusieurs jours.

Bien sûr, ces problèmes locaux sont partout à peu près les mêmes. Ils sont le fruit de la politique d'économies et de productivité forcenée menée à la SNCF comme dans toutes les entreprises. Lors du rassemblement dynamique du 21 novembre, les grévistes venus des différents ateliers ont pu le vérifier. Ils l'ont pris comme un encouragement à poursuivre la lutte, tous ensemble, dès maintenant et surtout à partir du 5 décembre, où ils seront rejoints non seulement par les cheminots, mais par tous les travailleurs du public et du privé.

Là encore, c'est en faisant bloc autour de la défense de leurs intérêts communs que les travailleurs se feront craindre du gouvernement et surtout de leurs patrons.

Correspondant LO



RATP : la pression monte pour le 5 décembre

Quels que soient les secteurs de la RATP, la grève du 5 décembre se prépare et s'annonce massive. Comme avant le 13 septembre, les discussions sont très nombreuses. Les interrogations aussi, car il s'agit maintenant de passer d'une grève d'un jour à une grève reconductible, et de parvenir à faire reculer le gouvernement.

Chez les conducteurs de métro, qui doivent se déclarer en grève au moins 48 heures à l'avance, les déclarations ont commencé. Sur la ligne 13, ils ont relancé ce qui avait contribué au succès du 13 septembre: tous ceux qui ont l'intention de faire grève se déclarent sur Whatsapp, ce qui permet de se compter. Une nouveauté, pour cette grève: le tableau mis à la disposition des conducteurs dans leur local de repos a été investi par les futurs grévistes, avec un « calendrier de l'Avant 5 décembre » qui décompte les jours jusqu'au 5, prenant de plus en plus de place au fur et à mesure que la date approche.

Aux bus, beaucoup vont aussi se lancer dans la grève car le ras-le-bol est grand, concernant la casse des retraites annoncée bien sûr,

mais aussi les conditions de travail toujours plus dégradées, avec des bus dans un état pitoyable sur certaines lignes, des services à rallonge, des pauses supprimées, etc. Certains commencent à organiser les covoiturages pour être présents au dépôt dès le matin du 5 décembre.

Au même moment, Mme Guillovard, la PDG de la RATP, n'a rien trouvé de mieux que d'augmenter son salaire de 12,5%, soit 3 000 euros en plus par mois. Elle a justifié cette provocation en pleurnichant sur le fait qu'avec 25 000 euros par mois elle gagnait moins que le PDG de Keolis, une filiale de la SNCF. Elle a ainsi ajouté un motif supplémentaire pour se lancer dans la grève le 5 décembre.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Mali: morts pour les intérêts impérialistes

Treize militaires français sont morts lundi 25 novembre au Mali. Les deux hélicoptères dans lesquels ils se trouvaient se sont percutés alors qu'ils participaient à une opération destinée à appuyer des commandos déployés au sol dans la région dite « des trois frontières », à cheval sur le Mali, le Burkina et le Niger, où l'activité des groupes djihadistes est aujourd'hui la plus intense.

À cette nouvelle, Emmanuel Macron a aussitôt salué « le courage des soldats morts pour la France » et Édouard Philippe « les héros tombés pour leur pays. » Ces mots, Macron et avant lui Hollande les ont peu ou prou prononcés pour chacun des 41 soldats français morts au Mali depuis le début de l'intervention militaire commencée il y aura bientôt sept ans, mais ils n'en restent pas moins profondément mensongers. Car les soldats de cette armée française aujourd'hui enlisée au Sahel ne défendent en rien les intérêts des hommes et des femmes qui vivent en France, et certainement pas ceux des travailleurs. Ils tentent seulement de protéger les chasses gardées d'une poignée de capitalistes.

Lorsque Hollande a pris

la décision en janvier 2013 d'envoyer l'armée française au Mali, il voulait remettre sur pied un régime ami de la France alors menacé par les djihadistes. Ce n'étaient pas les horreurs infligées par ces groupes terroristes aux habitants de Tombouctou ou de Gao qui le motivaient, mais le désir de protéger les intérêts de trusts français comme Areva. Dans cette guerre, il s'est appuyé sur les pires dictateurs africains comme Idriss Déby, le président tchadien.

Mais le déploiement militaire français n'a pas mis fin aux méfaits des djihadistes. Il est rapidement apparu comme un soutien apporté à un régime corrompu, sans pour autant pouvoir garantir la sécurité de la population. Aujourd'hui, non seulement une grande partie



Hélicoptère Tigre sur la base de Gao, au nord du Mali.

des habitants du Mali vit dans la terreur, mais c'est aussi le cas dans les pays voisins comme le Burkina ou le Niger. Le ressentiment à l'encontre de ces régimes soutenus à bout de bras par la France et son armée alimente en nouvelles recrues des groupes djihadistes renaissant sans cesse de leurs cendres. Et si l'armée française a eu plusieurs dizaines de morts, ce sont des milliers de Maliens ou de Burkinabés qui

sont tombés victimes des djihadistes, mais aussi des violences intercommunautaires tolérées, sinon attisées, par le gouvernement malien ou des exactions perpétrées par les armées nationales.

La situation arrive aujourd'hui à un tel chaos qu'au récent Forum de Dakar pour la paix et la sécurité en Afrique, où l'on n'a parlé que de guerre, de nombreux participants se sont inquiétés de la menace

qui plane désormais sur des pays de l'Ouest africain comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Togo, où les intérêts de l'impérialisme français sont autrement plus importants qu'au Mali.

En Afrique, les militaires français ne meurent pas « pour la France », mais, comme le disait Anatole France, « pour les industriels », et cela dans une guerre sans issue.

Daniel Mescla

Commerce en ligne : le monde merveilleux d'Amazon

À peine une semaine avant le « Black Friday », le fameux « vendredi noir » importé des États-Unis, où de grandes enseignes annoncent des soldes faramineuses, un rapport signé par Attac, les Amis de la Terre et l'Union syndicale Solidaires dénonce l'impunité sociale, fiscale et environnementale dont bénéficie Amazon, le géant mondial du commerce en ligne, le champion toute catégorie dudit Black Friday.

Sur le plan social, le rapport dénonce les conditions de travail épuisantes dans les entrepôts gigantesques d'Amazon et le recours majoritaire aux contrats précaires et notamment à l'intérim ; en se basant sur la situation aux États-Unis, où l'enseigne est implantée depuis plus longtemps, il constate que « pour un emploi créé par Amazon, deux emplois sont détruits ».

Sur le plan fiscal, le rapport démontre comment Amazon pratique une évasion massive en déplaçant

une grande partie de ses bénéfices à l'étranger. Il estime ainsi que l'enseigne « dissimule 57 % de son chiffre d'affaires réalisé en France » et s'alarme de ce que ce recours aux paradis fiscaux « renforce la position prédominante d'Amazon vis-à-vis de ses concurrents, plus petits ».

Amazon est exactement le produit de ce qu'est aujourd'hui le capitalisme, c'est-à-dire une exploitation maximum du travail pour arracher un maximum de profits. Suppression

d'emplois, précarité de ceux qui restent, salaires les plus bas, pénibilité accrue, le tout assorti de cadeaux fiscaux et d'un mépris total pour l'environnement et l'avenir de la planète, telles sont les règles qui président au fonctionnement des multinationales telles qu'Amazon.

« Par nos choix de consommation, par nos clics, militons pour qu'Amazon devienne plus humaine », a déclaré l'ex-secrétaire d'État au numérique Mounir Mahjoubi à la veille du Black Friday. De leur côté, Attac, les Amis de la Terre et l'Union syndicale Solidaires exigent, dans la conclusion de leur rapport, qu'Amazon « respecte le droit du travail, (...) réduise fortement son impact écologique (...) soit transparente sur les flux financiers et relations entre ses filiales, et paie sa juste part d'impôt ». C'est louable, mais autant demander du lait à un bouc.

Comme toutes les grandes entreprises capitalistes, Amazon ne mérite rien d'autre que d'être expropriée pour que ses milliards accumulés servent au moins à faire vivre la société, à commencer par ses propres travailleurs.

Sophie Gargan

WeWork : la baudruche se dégonfle

En 2010, Adam Neumann, alors âgé de 30 ans, avait lancé WeWork, une entreprise de sous-location d'espaces de travail situés dans des quartiers chics.

Surfant sur la mode du « coworking », prétendant même redéfinir le travail et « élever la conscience du monde », le succès semblait être au rendez-vous. WeWork est passé en quelques années de 300 mètres carrés à Manhattan à 500 sites dans une centaine des plus grandes villes du monde, dont Paris. Avec le soutien d'une banque japonaise qui y a investi 4,4 milliards de dollars en 2017, cette startup est même devenue le premier locataire à New York et le second à Londres. Valorisée à 47 milliards de dollars, WeWork devait être introduit en Bourse cet automne.

Mais patatras ! Il s'est avéré que le principal talent de son fondateur n'était pas de louer des locaux avec profit, mais d'attirer des spéculateurs prêts à parier gros, même sur du vent. Les révélations sur des pertes annuelles supérieures au chiffre d'affaires ont transformé la licorne en baudruche. WeWork s'est effondré, 2400 de ses salariés sont licenciés et 5000 autres emplois sont sur la sellette.

Cette quintessence du capitalisme financier ne serait pas complète si Adam Neumann n'avait pas tiré 1,7 milliard de dollars en profit personnel de cet effondrement brutal...

Lucien Déroit



Manifestants contre Amazon.

Cercle Léon Trotsky

Venezuela, Bolivie, Chili...
L'Amérique latine dans la crise

Vendredi 10 janvier à 20h 30

Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros